

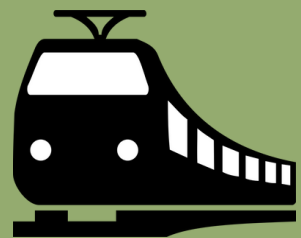
# Bilan Carbone 2023 CRDMS

Florence BETTON



# 26,99 t eCO<sub>2</sub>

soit



6 136

A/R Paris-Marseille en TGV



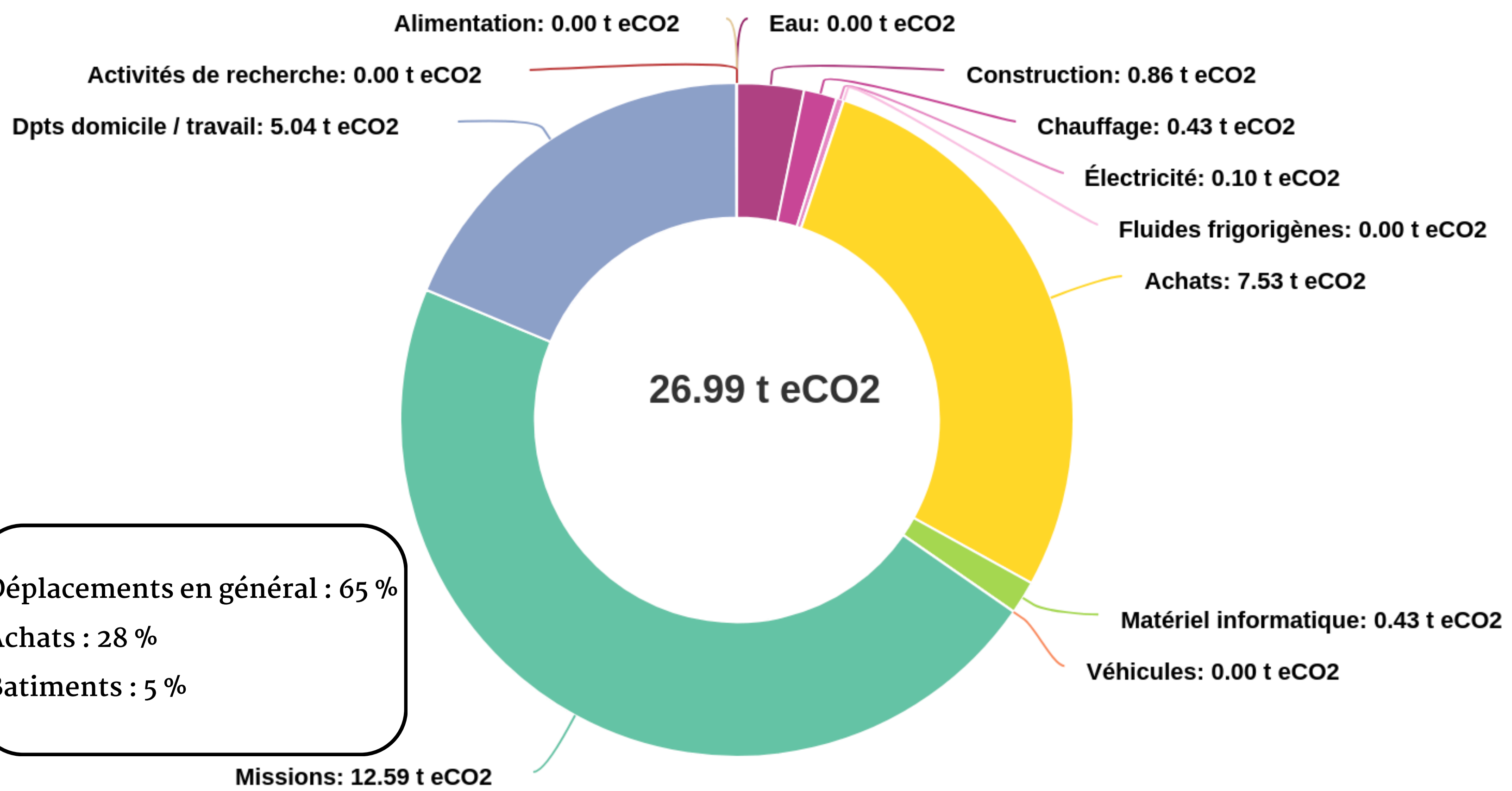
15

A/R Paris-New York



17 089

Repas avec du poulet

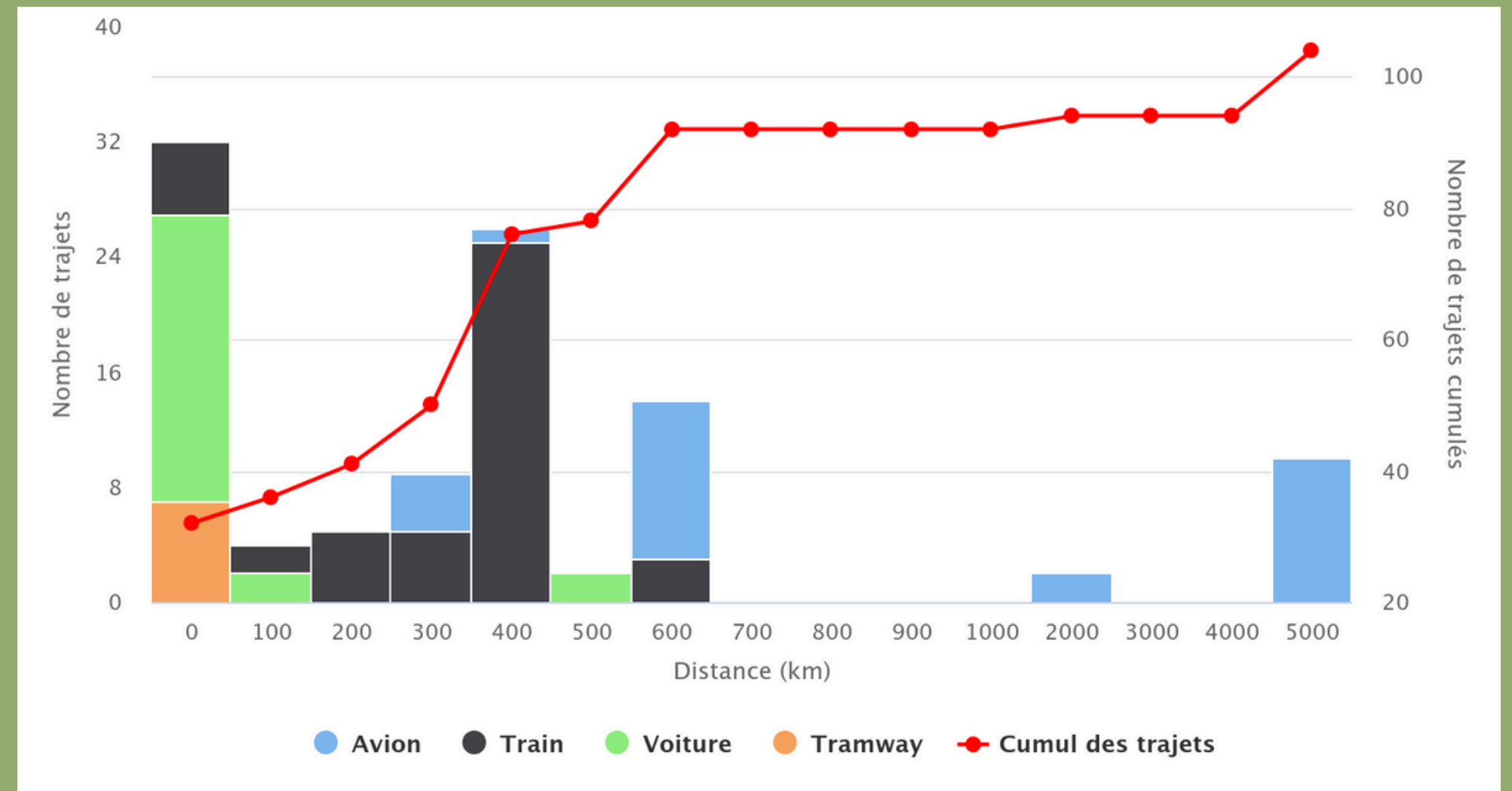


Déplacements en général : 65 %  
 Achats : 28 %  
 Batiments : 5 %

- Un bilan qui s'élève à à **26,99 t eCO2** avec une marge d'erreur à 5,09 t eCO2 près.
- Les déplacements (professionnels et trajets domicile-travail) constituent le poste le plus émetteur de GES avec 65 % des émissions totales.
- Les achats représentent 28% de l'empreinte carbone du CLHDPP. Cette catégorie comprend l'achat de fournitures de bureau, le café, les repas en extérieur, les traiteurs, les hébergements en hôtel, les frais d'inscription aux colloques.
- Les consommations du bâtiment correspondent à 5% du BGES. Le chauffage émet 0,42 t eCO2, l'électricité 0,1 t eCO2 et l'eau 0,01. Dans ce poste est également pris en compte l'empreinte carbone de la construction qui s'élève à 0,86 t eCO2.
- Les 2% restants sont dus à l'achat d'un écran d'ordinateur.
- Pour le CRDMS, le BGES est discutable du fait de la proximité entre le CRDMS et l'IFROSS, ils disposent des mêmes locaux, ce sont les mêmes personnes qui y travaillent, ils utilisent le même matériel.

# Nombre de trajets réalisés selon la distance et le mode de transport pour les déplacements professionnels

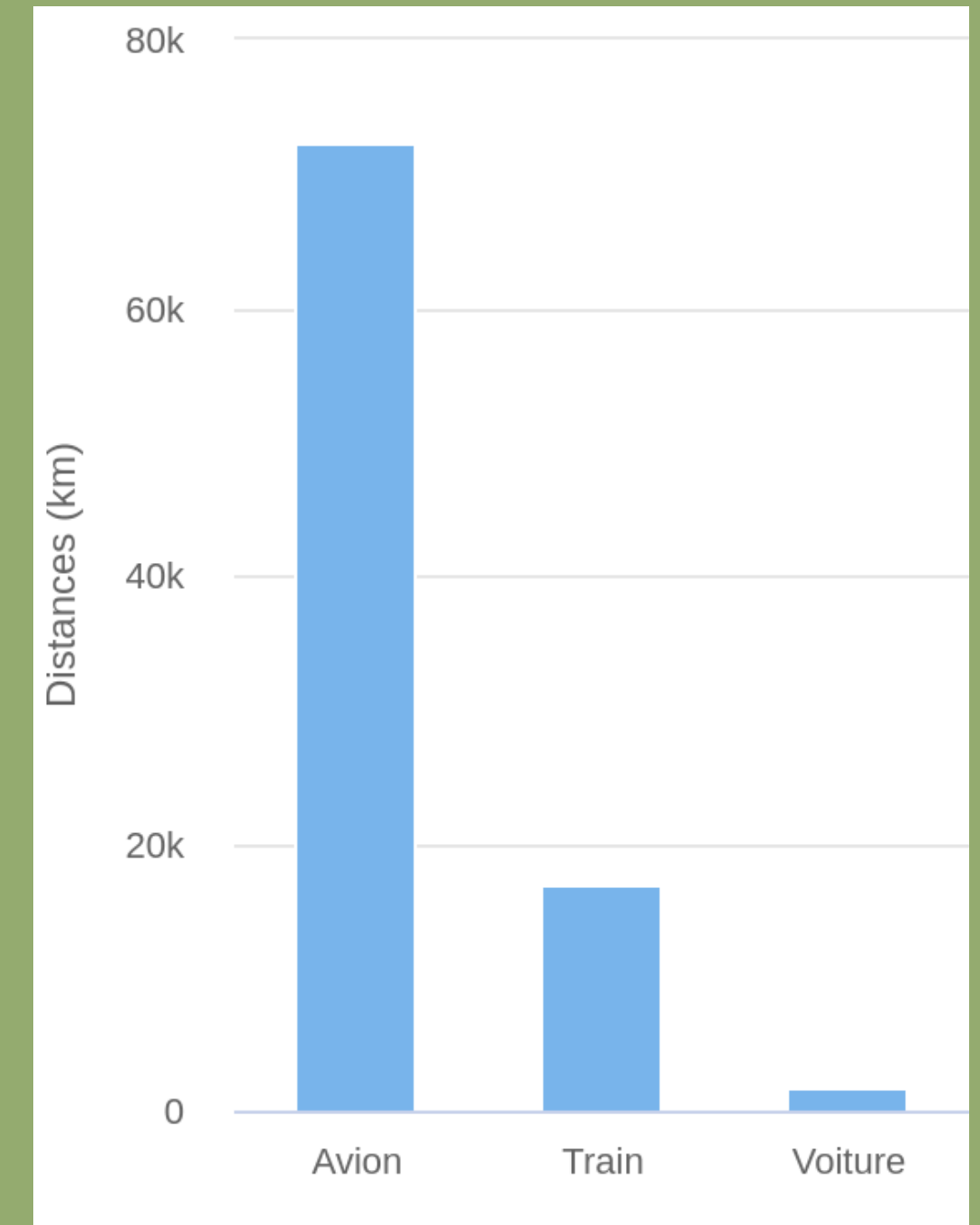
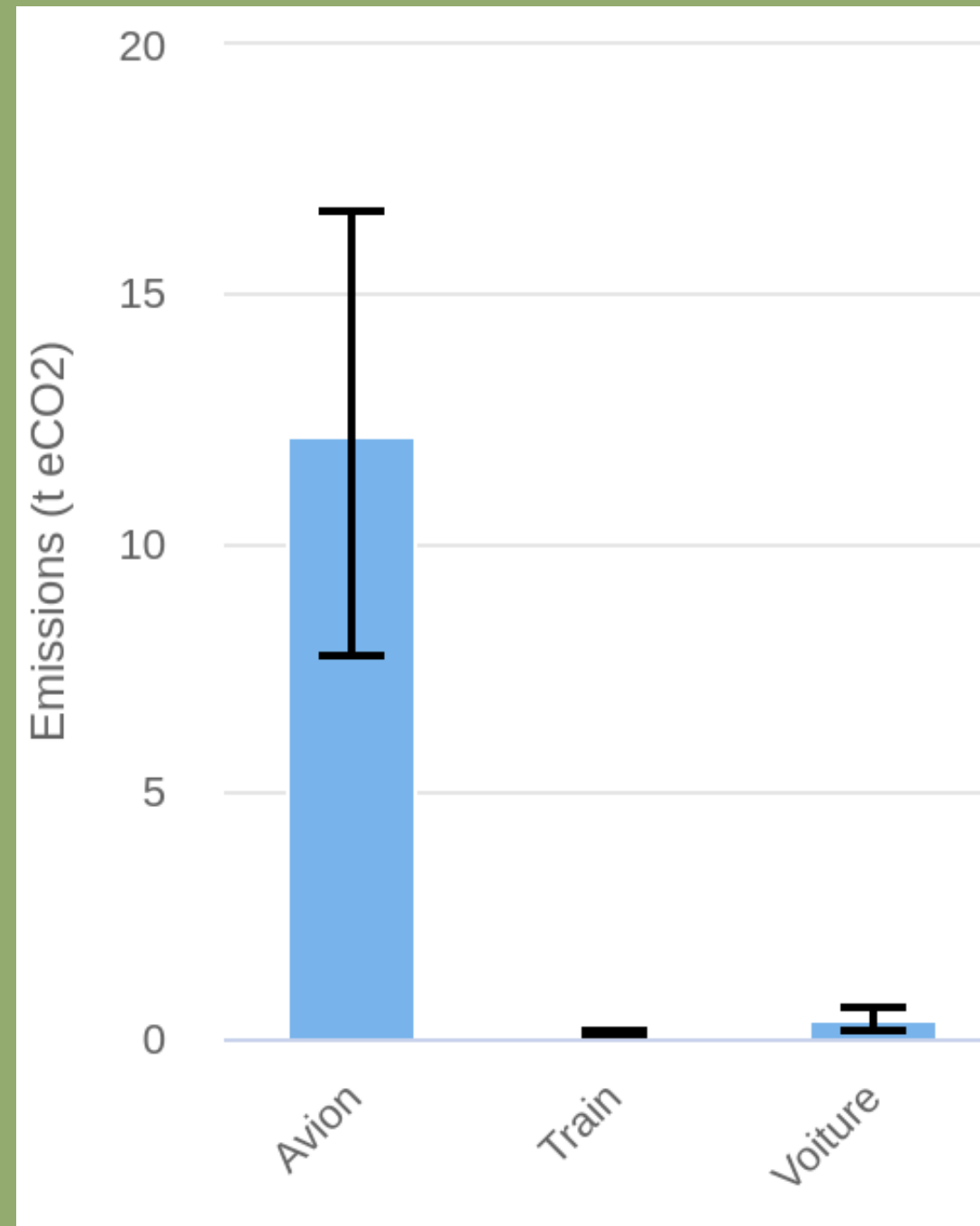
- Le train est le principal mode de transport
- L'avion a été pris pour des destinations lointaines mais également pour des destinations plus proches
- Sur les distances inférieures à 100 km, la voiture a été le plus souvent empruntée, entre 100 km et 700 km, la majorité des trajets se font en train, pour les trajets de plus de 2 000 km, l'avion est le seul moyen de transport utilisé.



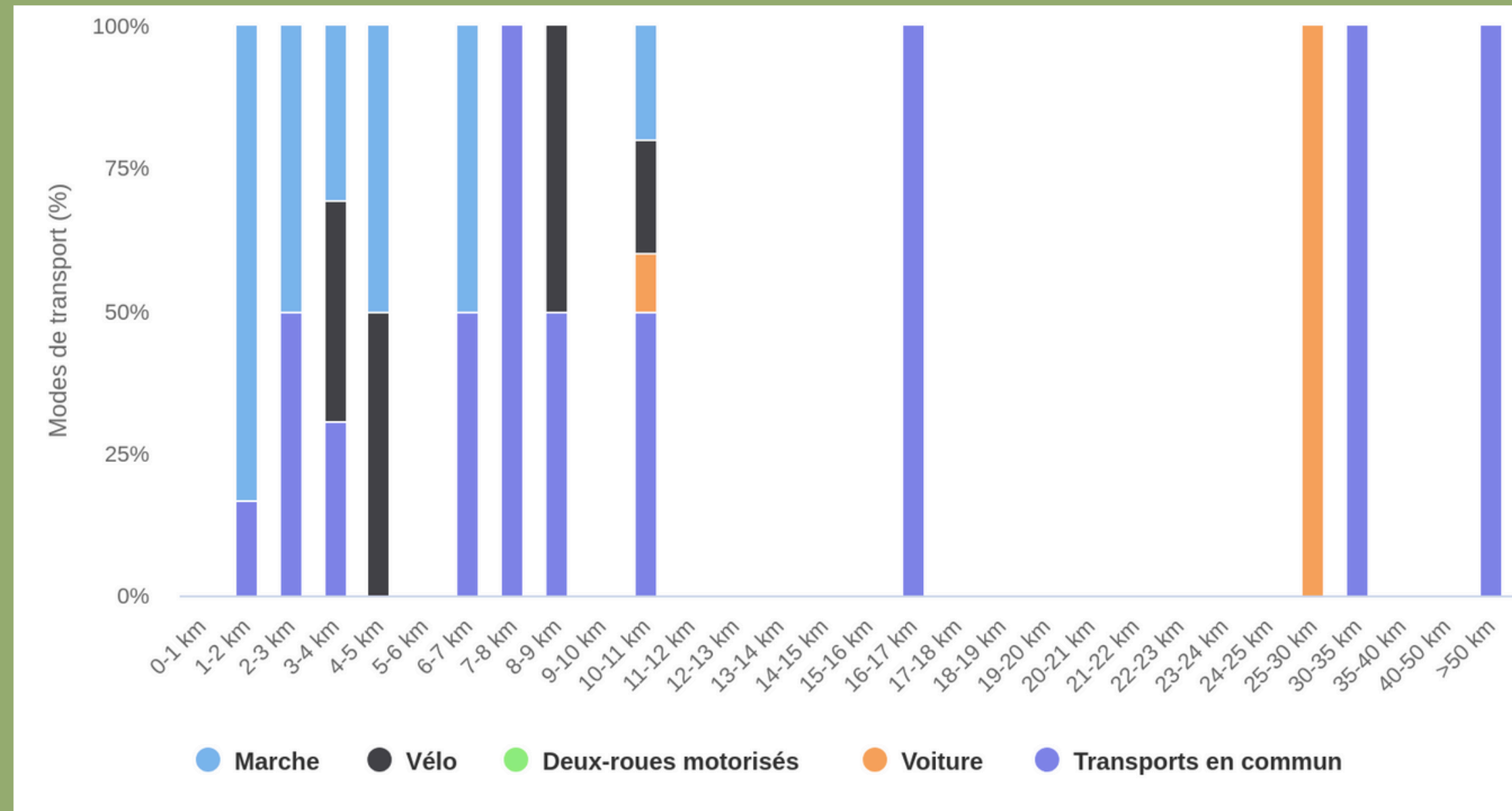
# L'empreinte carbone des missions selon le mode de transport

Le train représente 18,6% des kilomètres parcourus mais ne représente même pas 1% des émissions générées par les déplacements professionnels. En revanche, l'avion a été emprunté pour 79,4% des kilomètres parcourus et représente 96,4% des émissions liées aux déplacements professionnels.

La voiture représente 1,8% des distances parcourues et 2,8% des émissions.



# Mode de déplacement utilisé selon la distance à parcourir pour se rendre au travail



Pour ce qui est des déplacements domicile-travail, la grande majorité de l'effectif emprunte les transports en commun ou un mode de déplacement doux comme la marche ou le vélo.

# L'empreinte carbone des achats

